

Quotation and its support within the text and the paratext



Received: 24/03/2024 ; Accepted: 27/04/2024

Mahmoud Fawzi Mammeri^{1*}, Akila Aissou²

¹ ESC Alger (Algérie), mf.mammeri@esc-alger.dz

² Université Blida 2 (Algérie), a.aissou@univ-blida2.dz

La citation et sa prise en charge dans le texte et le paratexte

Résumé

L'histoire de la citation est intimement liée à deux outils importants qui ont existé depuis l'Antiquité : la note et la ponctuation. L'objectif de cet article est de remonter le chemin parcouru par la citation, ensuite discuter de quelques unes de ses problématiques actuelles. À travers ce parcours, nous pouvons voir que tous les styles et systèmes de citation, actuellement en utilisation, ne sont que des variétés qui trouvent leurs origines dans l'un ou l'autre des deux systèmes : le système traditionnel, celui des notes, et le système auteur-date. Le dernier étant lui-même une amélioration du premier. Nous concluons qu'une unification des normes de citation est possible en utilisant un système hybride.

Mots clés:

Citation ;
Référence dans le
texte ;
Référence en bas de
page ;
Modèles de citation
auteur-date ;
Modèle de citation
traditionnel.

Abstract

The history of the quotation is intimately linked to two important tools that have existed since ancient history: note and punctuation. The objective of this article is to trace the progress made by the quotation, and then discuss some of its current problems. Through this course, we can see that all styles and systems of quotation, currently in use, are only varieties that find their origins in one or the other of the two systems: the traditional system, that of the notes, and the author-date system. The latter being itself an improvement of the former. We conclude that a unification of citation standards is possible by using a hybrid system.

Keywords:

Quotation;
In-text citation;
Footnote reference;
Author-Date citation system;
Traditional model of quotation.

ملخص

يرتبط تاريخ الاقتباس ارتباطاً وثيقاً بأداتين مهمتين استعملتا منذ التاريخ القديم: الحواشي، في النص وفي المناص، والترقيم. يهدف هذا العمل إلى الرجوع إلى الأصول الأولى للاقتباس ومناقشة بعض من إشكالياته الراهنة. ومن خلال تسليط الضوء على تاريخ الاقتباس، يمكننا الاستنتاج بأن جميع أنظمة الاقتباس وأنماطه المستعملة حالياً لا تعدو أن تكون أشكالاً مختلفة تنحدر من أحد نظامي التوثيق: النظام التقليدي، وهو نظام الحواشي، ونظام مؤلف – تاريخ. كما أنّ نظام مؤلف – تاريخ في حد ذاته ما هو إلا تطوير للنظام التقليدي. نخلص في الأخير إلى أن توحيد قواعد الاقتباس والإحالة ممكن باعتماد نظام مختلط تستعمل فيه الإحالة مؤلف – تاريخ للرجوع إلى المصادر والإحالة التقليدية للحواشي في أسفل الصفحة أو في آخر النص.

الكلمات المفتاحية:

الإحالة ؛
الإحالة في النص ؛
الإحالة أسفل الصفحة ؛
نظام الإحالة مؤلف –
تاريخ ؛
نظام الإحالة التقليدي.

* Corresponding author, e-mail: mf.mammeri@esc-alger.dz

Doi:

La citation des sources est utilisée depuis l'Antiquité et a subi des améliorations à travers le temps. Au départ, elle a fait partie intégrante du texte pendant la période du *volumen*¹, ensuite elle s'est scindée, avec l'arrivée du codex, en la convocation du discours d'autrui et la référence à la source de ce discours : la première faisant toujours partie du texte, tandis que la seconde est extraite du texte pour se positionner dans la glose. D'autres développements ont suivi,

notamment avec l'invention de l'imprimerie : la glose qui a glissé vers le bas de la page ensuite vers la fin du document, le développement du paratexte² et la fixation des ponctuations après l'introduction de l'imprimerie.

L'objectif de la suite du texte est de mettre la lumière sur certaines dates de cette longue traversée et montrer que, même si les styles de citation actuellement utilisés dans l'écriture scientifique se comptent en milliers et déconcentrent les auteurs de leur principale mission qui est de produire de la connaissance, la citation des sources reste un acte non compliqué et une unification des styles reste attendue et possible.

1. Méthodes et Matériels

Cette section sera présentée comme une compilation de quatre sous sections qui présentent chacune un aspect de la citation.

Définissons tout d'abord la citation et présentons les modes de référence au discours d'autrui.

1.1. Qu'est ce que la citation ?

La citation est un terme générique qui désigne la référence au discours d'autrui. Pour la définir, nous retenons deux définitions du TLFi³ liées au domaine de la didactique :

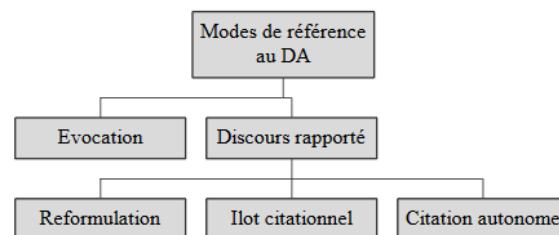
Définition 1 — Comme synonyme d'*emprunt/extrait*, la citation est « [l'] action de citer un passage d'auteur, de reproduire exactement ce qu'il a dit ou écrit, oralement ou dans un texte. » (TLFi : II.A.1)

Définition 2 — Comme synonyme d'*évocation*, c'est : « [une] phrase, [un] passage, [un] texte d'auteur ou l'auteur lui-même que l'on indique simplement, auquel on se réfère. » (TLFi : II.A.2.b)

Dans le cas de l'écrit, nous retenons que citer c'est reprendre, dans son propre texte, deux parties d'une œuvre d'autrui : (i) une partie du texte, par quelque moyen qu'il soit, pour des besoins tels que l'argumentation ou l'autorité ; et (ii) une partie du paratexte, pour des besoins de référence. La première partie de la citation peut être réalisée de différentes manières.

La citation comme référence au discours d'autrui : Plusieurs typologies des modes de référence au discours d'autrui ont été proposées. Nous retenons celle de Boch & Grossmann (2002). (Voir Fig. 1.)

Figure N° 1. Typologies des modes de référence au discours d'autrui



Source : Boch & Grossmann, 2002.

Dans cette typologie, il y a principalement deux modes de référence au discours d'autrui :

Évocation — le scripteur fait allusion à des travaux sans prétendre résumer leur teneur ;

Discours rapporté — le scripteur signale qu'il résume, développe, reformule ou cite le discours d'autrui.

Dans le discours rapporté, ils distinguent trois catégories :

Citation — crée un espace autonome au plan énonciatif ;

Reformulation — permet au scripteur d'intégrer la parole de l'autre dans son propre dire, en l'assumant énonciativement ;

Îlot citationnel — permet à la fois l'intégration et la mise en évidence du segment cité par le marquage scriptural, grâce aux italiques et aux guillemets.

La catégorie îlot citationnel a été étendue par Daunay & Delcambre (2017), qui distinguent deux sous catégories :

Emprunt — une expression (un mot, un syntagme, une tournure), référée et marquée clairement à un nom d'auteur, inclus dans un segment qui ne se présente pas comme une reformulation ;

Hybridation — une reformulation qui intègre des syntagmes cités, clairement marqués, de l'auteur d'origine.

La citation comme référence aux sources : La référence à une (ou plusieurs) source(s) est réalisée par deux outils :

- un renvoi à la référence (ou notice), qui peut être soit un simple signe renvoyant à une note (de bas de page ou de fin de document) ou à une liste de références bibliographiques soit une référence parenthétique du type auteur-date (auteur-titre, etc.) ;
- une notice bibliographique, complète ou abrégée, située selon le type du renvoi dans une note ou dans une liste de références bibliographiques à la fin du document.

Après avoir défini la notion de citation et la principale typologie retenue pour la référence au discours d'autrui, nous allons brièvement survoler, en quelques points clés, l'histoire parcourue par la citation et les outils qui lui ont été dédiés. Ceci nous aidera à retenir l'évolution de la citation et à comprendre qu'il s'agit bien d'un continuum, qui a évolué avec des innovations à chaque période de l'histoire de l'écriture, et non d'une innovation des temps modernes.

1.2. Quelques repères historiques sur la citation

La citation ainsi que la référence à la source ont existé depuis l'antiquité. Elles étaient, ensemble, totalement intégrées dans le texte. Nous pouvons lire dans Hersant (2012 : 859-60) : « [...] la note ne pouvait exister dans l'Antiquité : il était alors impossible en pratique de citer ailleurs que dans le texte même. »

Depuis l'antiquité, des auteurs se sont intéressés à la citation du discours rapporté et aux dialogues. Plusieurs outils ont été utilisés pour introduire et encadrer une citation et pour marquer les répliques dans les dialogues. Cunha Dóris & Arabyan (2004 : 39) citent Isidore de Séville (560-636) qui utilise dans ses *Etymologiae* plusieurs signes dont :

- Le *paragraphos*, un trait long voisin du tiret cadratin actuel (—), et les deux points (:), pour servir de séparateurs aux répliques dans les dialogues de Platon.
- Le *paragraphus* et la *positura*, pour distinguer, isoler, séparer ou encadrer des textes (p. ex. une citation ou deux segments de textes l'un à la suite de l'autre). Le *paragraphus* est une marque similaire à la forme miroir du '7' qui sert à signaler le début d'une séquence à isoler. La *positura*, signe en forme de '7', qui sert à marquer la fin d'une séquence. Ces deux outils sont considérés par certains auteurs comme des ancêtres des guillemets et des parenthèses.

Mais on s'est aussi intéressé à la référence aux sources. Pour référencer une source, on utilise des données qui la décrivent, qu'on appelle métadonnées (nom de l'auteur, titre de l'œuvre, l'année de publication, l'édition, etc.), et, pour plus de précision, un renvoi à l'intérieur de la source même précisant l'endroit exacte de la citation (un chapitre, une page, une table, une planche, une figure, etc.). Tous ces outils de description n'ont pas existé en une seule fois, et il a fallu des siècles et des technologies pour les développer. Ce qui est possible avec le numérique ne l'était pas avec l'imprimerie traditionnelle, et l'imprimerie, à son tour, permettait des choses qui ne pouvait être réalisées avec le manuscrit. De même, ce qui est possible avec la page web ne l'est pas avec le codex, et ce que permettait le codex n'était pas possible avec le *volumen*.

Dans l'Antiquité tardive, le nom de l'auteur suffisait pour référencer une source. Par la suite, avec la diversification des textes et des auteurs, le nom de l'auteur, à lui seul n'était plus suffisant et d'autres informations sont devenues donc nécessaires telles que le titre de l'œuvre, le commentateur, le traducteur, etc. Et c'est l'invention de l'imprimerie qui a propulsée le développement de l'objet livre (dans son sens le plus large) et par là même la référence à la source. Le développement du livre a été concrétisé par deux progrès importants : d'une part, la fixation de la ponctuation moderne et l'invention des marqueurs expressifs (tels que l'italique, le corps typographique et les petites capitales), et d'autre part, le développement du paratexte qui a donné lieu à l'apparition de nouveaux concepts, donc de nouvelles métadonnées (édition, numérotation des pages, volume, etc.). Cet état de l'histoire est décrit par Hersant (2012 : 860) :

Mais pour donner des références vraiment précises, il faut d'abord avoir des éditions ; il faut pouvoir spécifier que l'on cite tel état d'un texte et non tel autre ; autrement dit, il faut qu'apparaisse l'imprimerie, et avec elle l'édition datée par un imprimeur particulier. Il est vrai que les éditions anciennes étaient labiles : on apportait des corrections aux œuvres alors même qu'elles étaient sous presse, de sorte que les exemplaires d'une même édition pouvaient varier ; reste que la possibilité de citer une édition précise était quelque chose de nouveau.

Si le développement du paratexte a contribué à l'élargissement des métadonnées, et donc à l'encombrement de la glose, ensuite de la note, la ponctuation et l'invention des marqueurs expressifs sont venus pour donner de l'ordre dans l'organisation des métadonnées et la présentation des citations et des références bibliographiques.

Après avoir survolé les grandes étapes de l'évolution de la citation et des outils prévus pour sa prise en charge dans le texte, nous allons essayer de comprendre cette évolution et le fonctionnement des systèmes et des styles qui régissent les références aux sources dans les documents. Essayons tout d'abord de découvrir l'évolution de la glose vers la note de bas de page ensuite vers la note de fin de document.

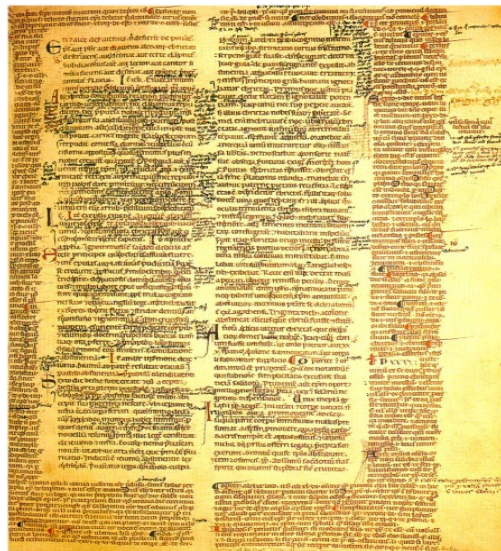
1.3. Développement de la note

1.3.1. Point de vue spatial

La note trouve ses origines dans la glose. La glose a des origines très lointaines dans l'Antiquité et au moyen âge, mais elle s'est développée dans le cadre d'une tradition scolastique manuscrite avec l'apparition de l'école en Europe dès le début du Moyen Âge central (XI^e – XIII^e siècle) ou un peu plus tôt. Dans cette tradition, les pages du livre sont formées selon un modèle en deux parties (voir Fig. 2) : une première partie, située au centre de la page, contenant un texte, la source principale du livre, une seconde, située tout autour de la première, considérée comme une zone de travail sur la source, et destinée à recevoir des commentaires de différents types (textes complémentaires ou supplémentaires) ; dans certains cas, les commentaires occupent aussi les espaces interlignes. A. Grafton parle de cet état de la page :

Les marges des manuscrits et des premiers livres imprimés de théologie, de droit ou de médecine fourmillent de gloses qui, comme la note en bas de page de l'historien, mettent le lecteur en mesure d'effectuer un retour en amont, depuis l'argumentaire achevé jusqu'aux textes qui le fondent et sur la base desquels il se développe. Pierre Lombard, dont les commentaires sur les Psaumes [*Magna glossatura in Psalmos*, vers 1160] et les épîtres de Paul « représentent probablement l'accomplissement de la glose », énumère toujours ses sources dans des gloses marginales.

(Anthony Grafton, 1998 : 34)

Figure N° 2. Décret de Gratien (glose de Barthélemy de Brescia, XIV^e siècle)

Source : Amiens, Bibliothèque municipale, manuscrit 354, f° 31 (une page du manuscrit : le texte, sa glose, les notes et les notes ou annotations).

L'utilisation de la glose s'est poursuivie jusqu'à la fin de l'époque des incunables. En plus de récupérer l'espace considérable occupé par les gloses pour respirer le texte, l'abandon de la glose a été dicté par plusieurs facteurs qui sont de plusieurs ordres : (Demarcq, 1999 : 87, 89)

- idéologique — l'Homme et les valeurs humaines sont replacés au-dessus de toutes les autres valeurs ;
- scientifique — les auteurs sont incités à plus de découvertes et d'innovations ;
- économique — le livre n'est pas rentable avec la disposition traditionnelle en glose des pages.

Le basculement de la glose à la note n'est pas un simple changement d'espace de travail ou de lecture mais plutôt une autre conception du commentaire : Eisenstein explique que l'abandon de la glose au profit du renvoi vers le bas de page a été dicté par le passage d'une lecture intensive à une lecture extensive (1991 : 62). Ainsi, la fonction du commentaire passe d'un complément du discours porté par le texte à un discours parallèle qui permet de proposer au lecteur des indices sur des développements de lectures. Si tel est le cas, nous pouvons dire que (i) l'évolution de la glose vers la note de bas de page résulterait d'une forme de « déconcentration » de la page et que (ii) l'évolution de la note de bas de page vers la note de fin de document résulterait d'une forme de « déconcentration » du texte.

Dès le XVI^e siècle, la page commence à s'aérer, et une nouvelle forme s'installe : la *manchette de hache*, un type de note marginale qui borde le texte en marge et occupe toute la largeur du bas de page. Dans cette configuration, les bas de page sont réservés aux commentaires proprement dit, qui sont des informations supplémentaires, alors que les manchettes (en marge) sont destinées à d'autres fonctions, plutôt complémentaires (Saby, 1997 : 28). Mais la manchette de hache ne tarde pas à disparaître vers le milieu du XVII^e siècle, laissant la place à la note de bas de page.

Les notes en tant que discours parallèle (au texte principal), pouvant ne pas être lu ou lu en différé, commencent à peser sur le texte principal et sont petit à petit rejetées en fin de document. Et ce n'est qu'au cours du XVIII^e siècle, notamment sous l'influence novatrice de Diderot, que s'imposa le renvoi des notes finales en fin de chapitre puis en fin de volume (Demarcq, 1999 : 87). Cependant, le passage de la note de bas de page à la note de fin de document n'a pas été final et « aucune pratique n'a réussi à se fixer comme loi » (Dürrenmatt, 2004 : 413).

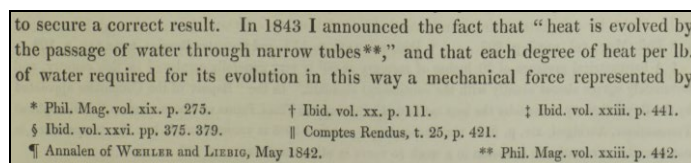
Avec l'édition numérique, de nouvelles formes peuvent apparaître et d'anciennes formes peuvent aussi réapparaître. Par exemple, les notes de bas de page ne sont pas adaptées à la page web. À la place, des notes sont placées dans les marges latérales : c'est les notes de marges. Celles-ci ont l'avantage de disposer l'information à proximité et même à côté de la référence dans le texte. Dans ce cas, on peut ne pas avoir besoin des numéros de référence parce que l'information sur la marge est très proche de sa référence et le lecteur peut distinguer les références liées à deux notes de marges successives. Notons qu'avec la notion d'hyperlien, les notes de fin de document conjuguées à des hyperliens permettent un va et vient rapide entre une référence et sa note. Un autre type de note est la note surgissante (*Popup Note*) : une petite note qui apparaît sur un mot de l'écran lorsque la souris y reste pointée pendant quelques secondes. Cette note qui vient du domaine de la documentation des applications informatiques est aussi utilisée dans l'édition de documents numériques et est très utile.

1.3.2. Point de vue typographique

Du point de vue typographique, une note est toujours composée de deux éléments : l'appel de note (ou renvoi), figurant dans le corps du texte, et le texte de la note elle-même. Le texte de la note se compose dans un corps inférieur à celui du texte principal. L'appel de note est signalé par un signe, un chiffre ou une lettre. Le premier signe qui a été utilisé pour le marquage des notes est l'astérisque (*) ; si plusieurs notes apparaissent dans la même page, on utilise une (*), deux (**), trois (***), etc. Une série d'astérisques pouvant prendre beaucoup d'espaces, d'autres signes ont été adoptés avec

l'ordre canonique : astérisque (*), obèle (U+2020 : †)⁴, obèle double (U+2021 : ‡), paragraphe (U+00A7 : §), parallèles (U+2225 : ||), pied-de-mouche (U+00B6 : ¶), et si nécessaire, et c'est rarement le cas, ces signes sont doublés (**, ††, ‡‡, etc.). (Voir Fig. 3.) Et ce n'est qu'un peu plus tard, suite au développement de l'imprimerie, que les notes de bas de page seront identifiées par des numéros (1, 2, 3, etc.) disposés en exposant et de taille inférieure à la normale. Dans certains cas, pour éviter tout risque d'ambiguïté, des lettres minuscules sont utilisées. Par la suite, les notes de bas de page listées ont été séparées du corps principal avec une ligne partielle, donnant au lecteur un indice fort que ces notes ne suivent pas le texte au dessus.

Figure N° 3. Outils typographiques pour les appels de notes de bas de page



Source : Joule & Faraday, 1850, 63.⁵

Les notes sont par nature différentes et donc non redondantes. Cependant, le cas de la citation des sources est différent : un document peut être cité dans plusieurs notes, dans le même bas de page ou dans des bas de page différents. Pour éviter la redondance, certaines conventions et abréviations sont introduites. Lorsqu'un document est cité pour la première fois dans une note, on indique sa référence complète. Par la suite, plusieurs configurations peuvent se présenter au scripteur : on peut avoir besoin de reciter la totalité de la référence ou uniquement une partie (p. ex. l'auteur de l'œuvre ou le titre). C'est ainsi que lorsqu'un même auteur ou un même ouvrage sont cités plusieurs fois dans un même texte, les langues à script latin proposent d'utiliser des locutions latines, sous forme d'abréviations, au lieu de devoir retranscrire à nouveau une même référence :

- *Ibidem* — qui signifie « dans la même source ». Dans le cas où deux notes se réfèrent à une même référence, la seconde note est remplacée par la locution *Ibidem* (abrégée *ibid.*). Si on veut préciser davantage, on peut ajouter une ou plusieurs pages, un chapitre, etc.
- *Idem* — « le même (auteur) ». Pour référencer deux ouvrages différents d'un même auteur cités dans deux notes de bas de page consécutives, on utilise *idem* (abrégée *id.*).
- *Opere citato* — « (dans l') ouvrage cité ». Cette locution (abrégée *op. cit.*), précédée du nom de l'auteur, et peut être suivie par une précision (p. ex. une page), renvoie à une œuvre du même auteur mentionné dans une note précédente. Cette locution est concurrencée par son équivalent français « *ouvr. cité* ».
- *Loco citato* — « (dans le) passage cité », « à l'endroit cité » (abrégée *loc. cit.*). À utiliser lorsqu'on veut renvoyer le lecteur à la même page d'un document qui a déjà été cité dans une note antérieure. L'abréviation est précédée du nom de l'auteur.

Comme nous pouvons le voir dans la Fig. 3 ci-dessus, pour référencer des sources avec le système traditionnel (c.-à-d. au niveau des notes) nous avons besoin d'autres outils que sont les ponctuations (point, point abréviatif, virgule et majuscule), les abréviations (*Phil. Mag.* est l'abréviation de *Philosophical Magazine*) et les marqueurs expressifs (les petites capitales dans « Annalen of WÖHLER AND LIEBIG »). Nous reportons la discussion de ces outils à plus tard, puisque ces outils font partie du second système de citation que nous allons découvrir dans la suite.

L'apparition de la note a favorisé l'éclatement de la citation en deux éléments, le premier est la citation elle-même qui reste dans le texte, le second est la référence à la source (ou notice) qui a descendu au bas de la page. C'est ce que nous allons voir ci-après.

1.4. Développement de la citation

1.4.1. Tout au début : De la citation unie avec sa référence à la citation en deux étapes

Au début, les auteurs inséraient dans leurs textes des citations ensemble avec les sources desquelles elles sont extraites. Pour ce faire les auteurs utilisaient des moyens linguistiques pour rendre fluide l'insertion de la citation et en même temps la référence à sa source : c'était un tout indissociable. Ceci était possible tant pour l'auteur, qui ne trouvait pas de difficulté pour intégrer des citations et les références à leurs sources, que pour le lecteur, qui s'était habitué à lire des textes avec des passages référencés. Ceci n'était possible, bien sur, que tant que les sources étaient décrites d'une manière très élémentaire : une source était caractérisée par le biais de son auteur, du titre de l'œuvre ou, si l'auteur possède plusieurs œuvres, par l'auteur et l'œuvre en même temps. Dans cette période, citation et référence étaient fusionnées dans un seul acte et localisées dans un même espace.

Après la distinction entre la citation elle-même et la référence à sa source, ces deux parties se sont développées de manières et dans des espaces distincts, bien qu'elles soient intimement liées, la dernière étant une suite logique de la première.

1.4.2. Développement de la citation dans le texte

Le développement de l'insertion de la citation dans le texte a suivi le développement de l'organisation et la structuration du texte par des moyens autres que les signes orthographiques alphabétiques : les signes de ponctuation et les marqueurs expressifs. Pour insérer des propos (paroles, pensées ou écrits) dans leurs textes, les auteurs ont utilisé depuis

l'antiquité deux principales méthodes : la citation directe (ou citation explicite), ou tout simplement citation, et la paraphrase (ou citation implicite). En principe, ces deux méthodes sont utilisées différemment : d'une manière générale, la citation est utilisée lorsqu'il s'agit de discuter (commenter, interpréter, corriger, critiquer, traduire...) les propos d'un auteur comme étant un objet d'étude ; quant à la paraphrase, elle est utilisée pour soutenir ou argumenter une analyse. Les auteurs recourent le plus souvent à la paraphrase même si elle demande un effort intellectuel plus considérable par rapport à la citation directe. Cependant, la paraphrase ne suit pas des normes d'écriture particulières autres que des normes d'ordre éthique : le seul outil utilisé dans le cadre d'une citation implicite étant la déclaration explicite des sources à partir desquelles la paraphrase a été extraite et reformulée. La question qui a toujours préoccupée les auteurs et qui a été traitée durant des siècles concerne plutôt la citation directe. Les auteurs se sont toujours intéressés à savoir comment insérer un texte étranger (une citation) au sein d'un texte principal tout en maintenant une marge entre les deux textes. Plusieurs outils ont été alors introduits pour encadrer les citations de propos. Dans le cas de propos rapportés directement, les auteurs ont à leur disposition un ensemble d'outils qui fonctionnent par groupes : guillemets, guillemets de suite, crochets, deux points, alinéa, retrait, interligne, corps typographique et italique. L'intégration de la citation dans le texte peut être totale ou partielle : elle est totale si elle s'intègre d'une manière fluide avec le texte ; elle est partielle dans le cas où elle est considérée comme longue et nécessite d'être détachée du texte. Ceci nécessite aussi de maîtriser la fin du discours qui peut être indiquée, en utilisant une ponctuation forte, et selon le cas, soit par la fin du discours rapporté soit par la fin du discours encadrant. En plus de ces outils, l'auteur doit faire attention à l'intégration de la citation dans le discours principal du texte par des moyens linguistiques : nous pouvons citer l'utilisation de verbes introduisant le discours rapporté et « précisant le type de propos rapportés » et l'harmonisation des « accords grammaticaux entre la citation et l'énoncé encadrant » (Narjoux, 2014 : 71-2).

1.4.3. Développement de la référence à la source

Nous avons déjà vu que la référence à la source faisait partie intégrante de la citation. On savait déjà, très tôt, que la citation était détachable de sa référence. La preuve est que l'on pouvait, lors de l'annotation d'un texte, associer une citation à sa référence par le biais d'un trait qu'on appellera par la suite *renvoie*. C'est ce qui a facilité, avec l'apparition de la note de bas de page, la séparation de la citation de sa référence à travers cette même notion de renvoie. Le schéma de la citation s'est ainsi amélioré : (i) une citation dans le texte sans surcharge (premier élément de la citation), (ii) une notice bibliographique compacte et claire dans une note de bas de page individuelle (deuxième élément) et (iii) un renvoie, de la citation vers la notice, réalisé à l'aide d'un marquage double à la fin de la citation et au début de la notice (troisième élément).

Enfin, la littérature du XVIII^e siècle, notamment sous l'influence novatrice de Diderot, va imposer réellement la note finale renvoyée en fin de chapitre puis en fin de volume (Demarcq, 1999 : 87), instituant un principe général de séparation entre l'œuvre et ses annotations. C'est cette idée qui a été semble-t-il derrière la première, et la plus importante, innovation de Edward Laurence Mark, qui regroupa dans un article célèbre paru en 1881 toutes les références bibliographiques qu'il a utilisées, et qui auparavant apparaissaient en bas des pages, au niveau d'une section à part entière à la fin du document qu'il nomma « ALPHABETIC LIST OF THE LITERATURE ». (Voir Fig. 4.)

Figure N° 4. Extrait de la table des matières de Mark (1881)

APPENDIX	558
ALPHABETIC LIST OF THE LITERATURE	591
INDEX TO AUTHORS CITED IN THE TEXT	615
EXPLANATION OF THE FIGURES	617

Source : Mark, 1881.

Edward L. M. proposa ainsi un nouveau modèle pour le listing des travaux de la littérature, non pas dans un document à part, comme ça été le cas avant lui, mais comme une « annexe » dans le même document où ils sont référencés. Cependant, les références bibliographiques, renvoyées vers la fin du document, n'ont pas les mêmes fonctions que les notes de fin de document : les notes de fin de document, exception faite des références aux sources, sont en principe des discours parallèles, alors que les notices des références sont pour la plupart du temps nécessaires pour les investigations et les approfondissements du lecteur. C'est la raison pour laquelle un simple renvoie n'était pas suffisant selon Edward L. M., qui proposa une deuxième innovation qui consiste en un renvoie d'un autre type : l'appel de la référence est réalisé par le biais d'une structure parenthétique composée d'un ensemble d'informations, chacune ayant une ou plusieurs fonctions :

- le nom de l'auteur donne une indication sur l'auteur de la citation mais en même temps c'est le premier point d'entrée à la liste de la littérature en fin de document ;
- l'année de publication qui donne une indication sur l'antériorité du travail et en même temps un second point d'entrée, supplémentaire au nom de l'auteur, étant donné qu'un document peut citer plusieurs travaux appartenant à un même auteur et publiés dans une même année ;
- le ou les numéros de pages donnent avec précision l'endroit de la citation dans le document source.
- la ou les numéros de figures...
- etc.

2. Résultats et discussion

Nous avons à présent donné des clés qui éclairent un aspect très important de la référence au discours d'autrui qui est la référence aux sources. Dans ce qui suit, nous allons animer deux discussions sur la base d'un certain nombre de résultats que nous analyserons au fur et à mesure. La première discussion va concerner le système de citation auteur-date qui, a priori, s'oppose au système de citation traditionnel (ou système des notes). La seconde, va s'intéresser à deux points : le premier expose un exemple d'anomalies dans la composition et l'organisation des notices produites par les styles communément utilisés dans la rédaction de textes scientifiques ; le second, ouvre une parenthèse sur le fait que, la plupart du temps, les auteurs ne choisissent pas eux-mêmes les moyens de communication qu'il peuvent juger nécessaires pour présenter leurs connaissances aux lecteurs.

2.1. La citation auteur-date

Historiquement, un modèle initial, celui des gloses, a donné naissance au modèle des notes de bas de page, qui, à son tour, a donné naissance au modèle des notes de fin de document. L'époque moderne a vu apparaître un nouveau modèle, dit modèle auteur-date (parfois appelé aussi modèle Harvard), basé lui-même sur la philosophie du modèle traditionnel des notes. Tous les styles de citation qui sont venus par la suite sont issus de l'un ou l'autre des deux modèles. Un style tel que Vancouver, par exemple, n'est autre qu'un modèle hybride héritant des deux modèles : le modèle des notes de fin de document et le modèle auteur-date.

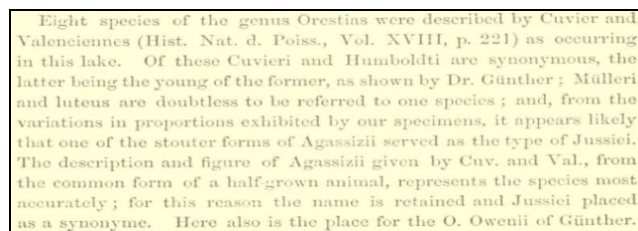
Edward L. M. est le premier à avoir proposé en 1881 un modèle de document complet dans lequel il utilise un modèle de citation parenthétique dans le texte, lié avec des indexes à une liste des travaux cités à la fin du texte. Mark (1881) n'est pas uniquement un travail innovant dans le domaine de la citation des sources mais aussi d'une rigueur scientifique irréprochable compte tenu de son style de citation très rigoureux et uniforme que tout lecteur peut facilement s'en rendre compte. Le travail de Edward L. M. trouve son origine dans plusieurs travaux antérieurs :

Premièrement. Des citations parenthétiques du type proposé dans le modèle Mark (1881) ont déjà été attestées, dans différents endroits et à des périodes plus ou moins éloignées, mais de façon non homogène et non généralisée à tout le texte. Nous avons consulté cinq sources : (i) les trois premières sont des articles, appartenant à des auteurs et éditeurs du *Harvard College* qui ont été publiés dans le *Bulletin of the Museum of Comparative Zoology* (Harvard, EU) quelque années avant la publication de Mark (1881) et (ii) les deux dernières sont des articles un peu plus anciens, publiés à Londres (Royaume-Uni) vers la fin du XVIII^e siècle dans la *Philosophical Transactions of the Royal Society*⁶.

SOURCE 1 : Garman, S. W. (1875)⁷.

Dans Garman (1875 : 274), dont un extrait est présenté ci-dessous (Fig. 5), on rencontre une citation parenthétique du type : AUTEUR (TITRE-ARTICLE, VOLUME, PAGE).

Figure N° 5. Capture écran d'une partie de Garman (1875)



Eight species of the genus *Orestias* were described by Cuvier and Valenciennes (Hist. Nat. d. Poiss., Vol. XVIII, p. 221) as occurring in this lake. Of these Cuvieri and Humboldti are synonymous, the latter being the young of the former, as shown by Dr. Günther; Mulleri and luteus are doubtless to be referred to one species; and, from the variations in proportions exhibited by our specimens, it appears likely that one of the stouter forms of *Agassizii* served as the type of *Jussiei*. The description and figure of *Agassizii* given by Cuv. and Val., from the common form of a half-grown animal, represents the species most accurately; for this reason the name is retained and *Jussiei* placed as a synonyme. Here also is the place for the *O. Owenii* of Günther.

Source : Garman, 1875, 274.

SOURCE 2 : Derby (s.d.)⁸.

Dans Derby (s.d. : 230, 282), on peut voir (Fig. 6 et Fig. 7) trois citations parenthétiques :

- La première, du type (TITRE-JOURNAL, VOLUME, PAGE) ;
(Bull. Mus. Comp. Zoöl., Vol. I, p. 199.)
- La deuxième, du type (AUTEUR, TITRE-JOURNAL, MOIS ANNEE) ;
(Rathburn, Bull. of Buffalo Soc. Nat. Sci., Jan. 1874)
- La troisième, du type AUTEUR (TITRE-JOURNAL, VOLUME, PLANCHE FIGURE-DANS-LA-PLANCHE);
Salter (Quart. Jour. Geol. Soc., Vol. XVII., Pl. IV. Fig. 7)

Figure N° 6. Capture écran d'une partie de Derby (s.d.)

‡ Variation in size with differences in habitat is by no means confined to birds. In mammals it is well known to be as great, if not greater, than among birds. In some wide-ranging species of mammals there appears to be a double decadence in size, — a diminution to the northward, in those non-migratory species whose habitats extend into the arctic regions, as well as a diminution to the southwards of the point where in general the maximum of size is attained, — as I have elsewhere had occasion to remark. (Bull. Mus. Comp. Zool., Vol. I, p. 199.) But in these exceptional cases of a decline in size to the northward, the cause of such a decline must result from climatic conditions the reverse of those producing the decline at the southward, — from the excessive rigor of the arctic climate instead of from the enervating influence of warm temperate and sub-tropical latitudes.

Source : Derby, s.d., 230.

Figure N° 7. Capture écran d'une partie de Derby (s.d.)

282 BULLETIN OF THE

Tropidoleptus carinatus CONRAD sp.

Strophomena carinatus Conrad. Ann. Geol. Rept. of N. Y., 1839, p. 34.

Several slabs* of coarse gray sandstone from the island of Coati, two miles southeast of the island of Titicaca, are covered by well-preserved casts of this species undistinguishable from the forms so abundant in the Hamilton group of New York and the Devonian sandstone of Ereré, Brazil (Rathburn, Bull. of Buffalo Soc. Nat. Sci., Jan. 1874).

The Coati specimens are of large size, with very heavy dental plates and septum.

The undetermined species of *Orthis* figured by Salter (Quart. Jour. Geol. Soc., Vol. XVII, Pl. IV. Fig. 7) appears to me to belong to this species.

Source : Ibidem., 282.

SOURCE 3 : Brooks, WM. K. (s.d.)⁹.

Brooks (s.d.) utilise dans plusieurs endroits (pp. 298, 307, 308), comme le montrent Fig. 8-10, des citations parenthétiques d'un même type :

- AUTEUR (TITRE-ARTICLE, VOLUME, PAGE)
Desor (Proc. Boston Soc. Nat. Hist., III. 1848, p. 75)
- AUTEUR (TITRE-ARTICLE, VOLUME, PAGE)
A. Agassiz (op. cit. XI. P. 17)
- AUTEUR (TITRE-ŒUVRE, ANNEE, PAGE, TABLEAU, FIGURES)
Sars (Fauna littoralis Norvegiæ, 1846, p. 85, Tab. 10, Figs. 1, 2. And 9)

Figure N° 8. Capture écran d'une partie de Brooks (s.d.)

Since the Chain-salpæ are normally united into a chain composed

* This species is very abundant along the southern shore of New England, and was described by Desor (Proc. Boston Soc. Nat. Hist., III. 1848, p. 75) as *Salpa Caboti*; and subsequently figured and described by A. Agassiz (op. cit. XI. p. 17) under the same name. It seems to agree, in all respects, with the *Salpa spinosa*, Otto, figured and described by Sars (Fauna littoralis Norvegiæ, 1846, p. 85, Tab. 10, Figs. 1, 2. and 9). The *Salpa spinosa* of Otto is stated to be the same as the *S. mucronata-democratica* of Forskål, but as I have not been able to see Forskål's figures, I am unable to tell from his description whether the American species is the same.

Source : Brooks, s.d., 298.

Figure N° 9. Capture écran d'une partie de Brooks (s.d.)

system, and midway between the atrial orifice and the stomach (see Figs. 31, 32, 33, and 34, s). There is no observable trace of a vitelline membrane; the yolk is transparent without granules, and the germinative vesicle does not contain a germinative dot (see Fig. 8). ‡

* The use of the word "zooid" in this connection must not be understood to imply any opinion as to what is or is not a zoological individual; it is used merely as a convenient word to designate one of the males which compose a chain.

† Leuckart says (Ueber Salpen, p. 49) that some species contain more than one egg.

‡ Huxley, who studied what appears, from his description, to be the species here described, says (*Salpa* and *Pyrosoma*, p. 577) that there is a germinative dot occasionally. Leuckart (p. 51) gives the germinative dot as one of the characteristics of the egg, but I have not been able to find it in any instance.

Source : Ibidem., 307.

Figure N° 10. Capture écran d'une partie de Brooks (s.d.)

the wall of the branchial sac, upon the right side, near the heart. According to the observations of H. Müller (Ueber Salpen. Zeitsch. f. wiss. zööl. IV. 3), "the stalked capsule which, in all new-born

Source : Ibidem., 308.

Cependant Brooks (s.d.) ne se conforme pas totalement à l'usage des parenthèses, comme on peut le voir sur la Fig. 11 (bas de la page).

Figure N° 11. Capture écran d'une partie de Brooks (s.d.)

It consists of three concentric saddle-shaped portions, of which the upper (Fig. 7, 4) and the lower (3) are thick and inflexible, while the middle one (5) is thin and composed of parallel rows of muscles, which

* Leuckart, pp. 33-38, devotes considerable space to this subject.

Source : Ibidem., 304.

Les sources que nous avons consultées ci-dessus sont issues non seulement de la même « école » mais aussi de la même époque et leurs auteurs ont même été des pairs-précurseurs de Edward L. M. Ceci peut justifier que ce dernier soit inspiré par ses pairs pour adopter le style parenthétique dans le référencement de ses sources. Cependant, nous pensons que la modélisation de la citation en utilisant les parenthèses est le fruit d'une longue tradition en typographie qui peut aller jusqu'aux débuts de l'imprimerie et la fixation définitive des ponctuations. Il est certes difficile de prouver ce continuum, puisque, actuellement, aucun corpus ne peut contenir tous les travaux des quatre derniers siècles qui ont précédés Mark (1881), mais nous pouvons déjà attester l'existence de citations parenthétiques similaires à celles citées ci-dessus dans des articles publiés dès la fin du XVIII^e siècle dans la *Philosophical Transactions of the Royal Society*.

SOURCE 4 : Wollaston, W. (1797)¹⁰.

Wollaston (1797) utilise une citation parenthétique proche de celle utilisée dans Mark (1881) du type : AUTEUR (TITRE-ŒUVRE-ABREGÉ, EDITION, PAGE). (Voir Fig. 12.)

Figure N° 12. Capture écran d'une partie de Wollaston (1797)

It consists of three concentric saddle-shaped portions, of which the upper (Fig. 7, 4) and the lower (3) are thick and inflexible, while the middle one (5) is thin and composed of parallel rows of muscles, which

* Leuckart, pp. 33-38, devotes considerable space to this subject.

Source : Wollaston, 1797, 400.

SOURCE 5 : Wollaston, W. (1800)¹¹.

Wollaston (1800) utilise, dans plusieurs endroits, des citations parenthétiques de la même forme : (Voir Figs. 13-5.)

- AUTEUR, (TITRE-JOURNAL-ABREGÉ for ANNÉE, TABLE FIGURE-DANS-TABLE)
- (in the TITRE-JOURNAL-ABREGÉ for ANNÉE, PAGE)
- AUTEUR, (TITRE-JOURNAL-ABREGÉ TOME)
- AUTEUR, (TITRE-JOURNAL-ABREGÉ for ANNÉE, PAGE)

Figure N° 13. Capture écran d'une partie de Wollaston (1800)

It consists of three concentric saddle-shaped portions, of which the upper (Fig. 7, 4) and the lower (3) are thick and inflexible, while the middle one (5) is thin and composed of parallel rows of muscles, which

* Leuckart, pp. 33-38, devotes considerable space to this subject.

Source : Wollaston, 1800, 249-50.

Figure N° 14. Capture écran d'une partie de Wollaston (1800)

It consists of three concentric saddle-shaped portions, of which the upper (Fig. 7, 4) and the lower (3) are thick and inflexible, while the middle one (5) is thin and composed of parallel rows of muscles, which

* Leuckart, pp. 33-38, devotes considerable space to this subject.

Source : Ibidem., 251.

Figure N° 15. Capture écran d'une partie de Wollaston (1800)

It consists of three concentric saddle-shaped portions, of which the upper (Fig. 7, 4) and the lower (3) are thick and inflexible, while the middle one (5) is thin and composed of parallel rows of muscles, which

* Leuckart, pp. 33-38, devotes considerable space to this subject.

Source : Ibidem.

Notons enfin trois éléments qui peuvent orienter vers la source réelle de la citation parenthétique :

- C'est le *Bulletin of the Museum of Comparative Zoology*, édité par le *Harvard College*, la plus ancienne section de l'université Harvard – le plus ancien établissement d'enseignement supérieur des États-Unis –, qui a publié les trois premiers articles cités ci-dessus ;
- Le même bulletin a publié plusieurs travaux pré-Mark (1881), dont la plupart provenant de l'Europe ;
- Avant de publier son œuvre, Mark (1881), Edward L. M. est parti séjourner en Allemagne en 1873 et est devenu en 1876 le premier américain à obtenir son doctorat du laboratoire de Rudolf Leuckart, l'un des plus prestigieux laboratoires en Europe à l'époque.

En guise de conclusion, nous constatons ce qui suit :

- Durant la période qui a précédé Mark (1881) et qui peut s'étendre jusqu'à la fixation de la ponctuation moderne par l'imprimerie, il a existé des auteurs qui ont utilisé des citations parenthétiques semblables à celles utilisées actuellement et d'autres qui ont tenté d'indexer une liste des travaux cités.
- Mais la citation parenthétique a réellement commencé avec William Keith Brooks, un des plus éminents embryologistes des ÉU, qui a publié lors de son passage en doctorat à Harvard des travaux dans lesquels il a utilisé des citations parenthétiques typiques. À partir du système de citation qu'il a utilisé, WM. K. BROOKS aurait pu réaliser un système de citation comme nous le connaissons actuellement mais il n'en a jamais eu l'idée d'intégrer une liste des travaux cités comme section à la fin du texte et de l'indexer sur les citations du texte. À la place, il s'est contenté d'introduire les sources qu'il utilisait dans le texte au fur et à mesure dans les bas de page ; ce qui était suffisant pour référencer ses sources. Ainsi, un seul appel en bas de page servait à décrire la source, ensuite, les citations ultérieures à la source se font par des appels dans le texte sous forme parenthétique ou sans parenthèses comme le montrent les exemples (revoir Figs. 8-10). Et c'est de cette manière qu'il a réussi avec des citations parenthétiques d'éviter des appels répétés aux bas des pages.
- Mais ce n'est qu'en 1881 qu'Edward L. M. a utilisé un système de citation parenthétique général avec des règles de composition rigoureuses qu'il a appliquées tout au long de son texte.

Deuxièmement. En plus de la citation parenthétique dans le corps du texte, le système proposé dans Mark (1881) se base sur une deuxième idée, une liste des travaux cités par l'auteur à insérer à la fin du document. Cette idée trouve son origine, dès le XVIII^e siècle, dans le renvoi des notes de bas de page en fin de chapitre puis en fin de volume, même si les objectifs ne sont pas les mêmes. (Comparez Figs. 16 et 17.)

Figure N° 16. Développement de la note

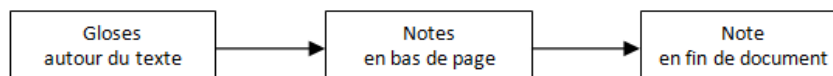
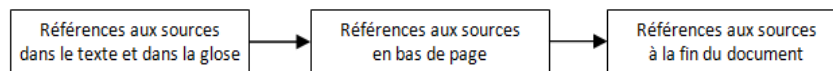


Figure N° 17. Développement de la référence à la source



Il est intéressant aussi de remarquer que, bien avant Mark (1881) et dans des espaces géographiques et scientifiques loin du *Harvard college*, il existait aussi des travaux qui ont tenté d'indexer une littérature ou des travaux cités comme c'est le cas dans Bernard (1853)¹² qui a indexé une liste « II. IMPRESSIONS DU XV^e SIECLE DECRITES OU CITEES DANS LE LIVRE » (Fig. 18) sur la liste des auteurs par ordre alphabétique.¹³ Si de telles tentatives représentent déjà un progrès dans l'utilisation de l'indexation dans le domaine de la citation des sources, ce n'est qu'en 1881 que Edward L. M. a utilisé une liste des travaux cités qu'il a indexée non seulement sur l'ordre alphabétique des auteurs mais aussi sur l'ordre chronologique des années de publication (Fig. 19) ; ce qui a constitué à l'époque une innovation majeure dans le domaine de la citation des sources proposant des solutions aussi bien à l'éthique de la publication qu'à l'antériorité des travaux.

Figure N° 18. Indexation d'une liste de travaux en fin de livre (Bernard, 1853)

It consists of three concentric saddle-shaped portions, of which the upper (Fig. 7, 4) and the lower (3) are thick and inflexible, while the middle one (5) is thin and composed of parallel rows of muscles, which

* Leuckart, pp. 33-38, devotes considerable space to this subject.

Source : Bernard, 1853.

Figure N° 19. Indexation de la liste de littérature (Mark, 1881)

It consists of three concentric saddle-shaped portions, of which the upper (Fig. 7, 4) and the lower (3) are thick and inflexible, while the middle one (5) is thin and composed of parallel rows of muscles, which

* Leuckart, pp. 33-38, devotes considerable space to this subject.

Source : Mark, 1881.

Troisièmement. Pour établir son système de citation, Edward L. M. s'est aussi principalement basé sur des textes publiés dans le *Bulletin of the Museum of Comparative Zoology* de Harvard dans ses premiers volumes et sur le système de catalogage utilisé (jusqu'à maintenant) dans la *Library of Harvard's Museum of Comparative Zoology*. Cette bibliothèque indexe les notices de son catalogue par auteur-date ensuite par titre, et c'est ce que fait aussi sa bibliothèque sœur au *Marine Biological Laboratory, Woods Hole*. La plupart des autres grandes bibliothèques zoologiques aux États Unis, telles que ceux de l'*American Museum of Natural History* à New York et de l'*Academy of Natural Sciences in Philadelphia* en Philadelphie sont organisées conventionnellement par auteur-titre. C'est la raison pour laquelle le système proposé dans Mark (1881) est plus connu sous le nom du système auteur-date ou système Harvard.

2.2. Systèmes de citations : Anomalies et obstacles

2.2.1. Quelques anomalies dans les formats des références bibliographiques

Plusieurs anomalies sont à noter au niveau de la composition des références bibliographiques. Ces anomalies peuvent concerner l'ordre des éléments utilisés dans la notice, mais aussi les règles de ponctuation utilisées pour composer les différents sous éléments au sein d'un même élément. Pour donner une idée sur ces anomalies, nous discutons l'élément année des notices bibliographiques. Edward L. M. a utilisé (1881) le format général suivant (Tab. 1) pour ses notices bibliographiques :

Tableau N° 1. Format général pour les notices bibliographiques utilisé par Edward L. M.

Auteur.
Année. Titre. Source.

L'ordre des éléments dans cette notice n'est pas arbitraire et le déplacement d'un ou plusieurs éléments n'est pas sans conséquences. Si le cas de l'élément *auteur* est évident, puisque tous les styles bibliographiques s'entendent sur le fait que *auteur* est toujours le premier élément d'une notice bibliographique (voir Fig. 20), il n'en est pas le cas de l'élément *année*.

Figure N° 20. Les éléments année et date dans le système Harvard (Edward L. M., 1881)

Whitman, Charles Otis.
'78. Ueber die Embryologie von Clepsine. Zool. Anzeiger, Jahrg. I. No. 1, pp. 5, 6. 1 July, 1878.
'78*. The Embryology of Clepsine. Quart. Jour. of Mic. Sci., n. ser., No. 71, Vol. XVIII. pp. 215-315, Pl. XII. - XV. July, 1878.
Also separate, 101 pp. 4 pl. 1878.
'79. Changes Preliminary to Cleavage in the Egg of Clepsine. [Abstract.] (Aug. 1878.) Proc. Amer. Assoc. Adv. Sci., Vol. XXVII. pp. 263-270. 1879.
Pre-print, pp. 263-270. Salem. Feb. 1879.

Source : Ibidem., 614.

Rappelons, tout d'abord, que le second élément de la notice de Edward L. M. est bien un élément *année* et non un élément *date*, et c'est plutôt dans le quatrième élément *source* qu'il a utilisé un sous élément *date*¹⁴. Ce qui n'est pas le cas des styles de citation moderne tels que APA et MLA ou des normes telle que l'ISO 690, qui se sont dispensé d'un sous élément *date* ou déplacé l'élément *année* en sous élément de l'élément *source*. (Voir Tab. 2.)

Tableau N° 2. L'élément année dans les styles APA et MLA et dans la norme ISO 690

Structure	Style/norme
Auteur. Année. (Œuvre. Source.	APA FR Dürrenmatt, J. (2004). Glissements de notes : gloses, commentaires et déviations. <i>Dix-septième siècle</i> , 224(3), 413-427. doi:10.3917/dss.043.0413.
Auteur. « Œuvre », Source, Vol., N°. Année, Pages.	MLA FR Dürrenmatt, Jacques. « Glissements de notes : gloses, commentaires et déviations », <i>Dix-septième siècle</i> , vol. 224, no. 3, 2004, pp. 413-427.
Auteur, « Œuvre », Source, Année/N° (Vol.), Pages.	ISO 690 FR Dürrenmatt Jacques, « Glissements de notes : gloses, commentaires et déviations », <i>Dix-septième siècle</i> , 2004/3 (n° 224), p. 413-427. DOI : 10.3917/dss.043.0413. URL : https://www.cairn.info/revue-dix-septieme-siecle-2004-3-page-413.htm

L'idée derrière l'utilisation de l'année de publication dans la notice n'est pas uniquement de donner une idée sur la période approximative pendant laquelle un travail donné a été réalisé, mais elle est aussi utilisée comme un second indice¹⁵ selon lequel est ordonnée, selon un ordre chronologique, la liste des références bibliographiques en fin de document (Edward L. M., 1881, p. 194, note de bas de page)¹⁶. C'est la raison pour laquelle l'année occupe la deuxième position après le nom de l'auteur, qui est considéré, dans la plupart du temps, comme premier indice, avec un ordre

cette fois-ci alphabétique. On se demande alors pourquoi certains styles bibliographiques renvoient l'année de publication à la fin de la notice, sachant que le nom d'auteur, seul comme indexe, n'est pas suffisant et que d'autres métadonnées, telles que le titre de l'œuvre, n'en sont pas adaptées. D'autres anomalies existent mais sont d'un autre ordre et ne peuvent être discutées dans ce travail.

2.2.2. Un système hybride est toujours possible mais...

Les styles de citation des sources modernes ont la caractéristique d'être totalement exclusifs : tout texte est formaté selon un seul style à la fois. Cependant, il n'y a pas d'exclusion mutuelle entre le système des notes de bas de page et le système des notes de fin de document. L'exclusion n'est pas obligatoire aussi entre un système combinant notes de bas de page et notes de fin de document avec le système auteur-date. On pourrait alors imaginer un système dans lequel on pourrait insérer (i) des notes de bas de page, qui assure un certain nombre de fonctions, (ii) des notes de fin de document, pour s'étaler ou développer un certain nombre de points en marge de la lecture du texte, mais aussi (iii) des renvois du type auteur-date avec une liste des travaux cités à la fin du document.

Une question intéressante qu'on pourrait se poser est la suivante : selon le point de vue de l'auteur, comment le lecteur va-t-il procéder dans la lecture du texte pour qu'il puisse l'assimiler de la façon la plus fluide et la plus productive possible ? Dans un texte court, où la lecture peut être rapide et directe, on pourrait imaginer une lecture sans des arrêts intermittents pour aller consulter des sources qu'on pouvait interroger, en cas de besoin, en fin de lecture. À l'inverse, dans un texte long, on pourrait de temps à autre avoir besoin de consulter une source ou savoir quel auteur (ou quelle équipe) est derrière quelle idée. Mais, ce qui se passe actuellement est que les auteurs n'ont pas une large marge de manœuvre quant à la présentation de leurs textes aux lecteurs, et sont, de plus en plus, contraints de suivre des recommandations de la part des éditeurs, sans compter les contraintes que le traitement automatique des documents de recherche est entrain d'imposer aux éditeurs eux-mêmes. On parle de plus en plus de feuille de style et de recommandations dans lesquelles la norme prend le dessus sur le choix des moyens de communication appropriés. Une interférence du genre était courante pendant une longue période entre auteurs et éditeurs pour ce qui est de l'utilisation de la ponctuation ; alors que la ponctuation des textes est l'affaire des auteurs, dans beaucoup des cas les auteurs cédaient devant les « ingérences » des éditeurs.

Conclusion

À travers les sections que nous avons développées ci-dessus, nous avons montré que la citation dans les textes est le fruit d'une longue tradition. À la manière de l'écriture et de la ponctuation, auxquelles elle est intimement liée, elle a fait l'objet d'un continuum de développement. Malgré la diversité des styles de citation, la citation reste, et doit être, un acte très simple et très simplifié, tant pour l'auteur que pour le lecteur. Il est ainsi très important, tant pour l'auteur que pour le lecteur, de s'intéresser plus à l'acte de citation en lui-même et non aux différents styles existants. Le nombre de ces styles, étant actuellement trop élevé, va être nécessairement revu à la baisse dans les décennies à venir grâce à la normalisation qui prend le dessus dans le domaine de l'édition.

Références bibliographiques

- [1] Boch F. & Grossmann F. 2002. « Se référer au discours d'autrui : comparaison entre experts et néophytes » dans *Enjeux*. 54. p. 41-51.
- [2] Cunha Dóris A.C. & Arabyan M. 2004. « La ponctuation du discours direct des origines à nos jours » dans *L'Information Grammaticale*. N° 102. p. 35-45. DOI : <https://doi.org/10.3406/igram.2004.2562>
- [3] Daunay B. & Delcambre I. 2017. « Les modalités énonciatives de la reprise du discours d'autrui dans les écrits de recherche et les écrits didactiques » dans *Scripta*. 21(43). p. 37-64. <https://doi.org/10.5752/P.2358-3428.2017v21n43p37>
- [4] Demarcq J. 1999. « L'espace de la page, entre vide et plein » dans Zali Anne (dir.). *L'aventure des écritures : la page*. BNF. Paris. p. 65-103.
- [5] Dürrenmatt J. 2004. « Glissements de notes : gloses, commentaires et déviations » dans *Dix-septième siècle*. 224(3). p. 413-427. doi:10.3917/dss.043.0413.
- [6] Eisenstein E.L. 1991. *La Révolution de l'imprimé dans l'Europe des premiers temps modernes*. Editions La Découverte. Paris.
- [7] Grafton A. & Fabre P. 1998. *Les origines tragiques de l'érudition : une histoire de la note en bas de page*. Seuil. Paris.
- [8] Grafton A. 1997. « The Death of the Footnote (Report on an Exaggeration) » dans *Wilson Quarterly*. 21(1). p. 72-77.
- [9] Grafton A. 1999. *The footnote: A curious history*. Harvard University Press. Cambridge, Mass.
- [10] Hersant Y. 2012. « Roger Chartier s'entretient avec Anthony Grafton: De la page à la Toile : une rupture essentielle ? » dans *Critique*. 785(10). p. 854-865. doi:10.3917/criti.785.0854.
- [11] Laufer R. 1977. « L'espace visuel du livre ancien » dans *Revue française d'Histoire du livre*. N° 16, Nouvelle série, Juillet-août-sept. 1977. p. 569-581.
- [12] Narjoux C. 2014. *La ponctuation: Règles, exercices et corrigés*. De Boeck Duculot. Louvain-la-Neuve.
- [13] Saby F. 1997. « La mise en texte des notes à l'époque moderne » dans *Recherches et travaux*. N°53. p. 23-37.

¹ Le *volumen* est la première forme du livre : un rouleau avec lecture séquentielle.

² Le terme *paratexte* (du grec ancien παρά, *pará* « à côté de » — voir la définition du TLFi) a été introduit par Gérard Genette en 1981. Il désigne l'ensemble des pages et messages qui entourent et protègent le texte et dont l'une de ses fonctions est l'identification de la source (auteur, titre, éditeur, lieu et date d'édition, lieu d'impression, nom de la collection, etc.).

³ <https://www.cnrtl.fr/definition/citation>

⁴ U+2020 est le point de code Unicode de l'« obèle ».

⁵ Joule, James Prescott and Faraday, Michael. 1850. III. On the mechanical equivalent of heat. *Philos. trans. R. Soc. Lond.*, Vol. 140, pp. 61-82. DOI: <https://doi.org/10.1098/rstl.1850.0004>

⁶ La *Philosophical Transactions of the Royal Society* (abrégé en *Philos. Trans. R. Soc.*) est la deuxième la plus ancienne revue en Europe, publiée par la Royal Society de Londres, apparue la même année, 1665, avec le *Journal des savants*, la plus ancienne revue d'Europe, publiée à Paris. Étant publiée à ce jour, la *Philosophical Transactions of the Royal Society* est la première revue par ordre de longévité.

⁷ Garman, S. W. (1875). I. Fishes and Reptiles. Dans A. Agassiz & S. W. Garman (Eds.), *Exploration of Lake Titicaca*, vol. 3, n° 11, p. 273-278. Republié dans : Harvard University. 1967. *Bulletin of the Museum of Comparative Zoology at Harvard College*. (Vol. 3, Nos 1-16, 1871-1876, p. 1-422). Cambridge, Mass. : The Museum. Consulté à l'adresse <https://www.biodiversitylibrary.org/item/30729>

⁸ Derby, Orville A. (s.d.). II. Notice of The Palæozoic Fossils. Dans A. Agassiz & S. W. Garman (Eds.), *Exploration of Lake Titicaca*, vol. 3, n° 12, p. 279-286. Republié dans : Harvard University. 1967. *Bulletin of the Museum of Comparative Zoology at Harvard College*. (Vol. 3, Nos 1-16, 1871-1876, p. 1-422). Cambridge, Mass. : The Museum. Consulté à l'adresse <https://www.biodiversitylibrary.org/item/30729>

⁹ Brooks, WM. K. (s.d.). The Development of Salpa. Dans A. Agassiz & S. W. Garman (Eds.), *Exploration of Lake Titicaca*, vol. 3, n° 14, p. 291-348. Republié dans : Harvard University. 1967. *Bulletin of the Museum of Comparative Zoology at Harvard College*. (Vol. 3, Nos 1-16, 1871-1876, p. 1-422). Cambridge, Mass. : The Museum. Consulté à l'adresse <https://www.biodiversitylibrary.org/item/30729>

¹⁰ Wollaston, W. (1797). On Gouty and Urinary Concretions. By William Hyde Wollaston, M. D. F. R. S. *Philosophical Transactions of the Royal Society of London*, 87, 386-400. Retrieved May 1, 2020, from www.jstor.org/stable/106934

¹¹ Wollaston, W. (1800). On Double Images Caused by Atmospheric Refraction. By William Hyde Wollaston, M. D. F. R. S. *Philosophical Transactions of the Royal Society of London*, 90, 239-254. Retrieved May 1, 2020, from www.jstor.org/stable/107055

¹² Bernard, Auguste Joseph. 1853. *De l'origine et des débuts de l'imprimerie en Europe*. Deuxième partie. Paris : Imprimerie impériale. Consulté à l'adresse <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k392218/>

¹³ Auguste Joseph Bernard (1811-1868) est archéologue et historien français, typographe et correcteur à l'Imprimerie royale. Il est connu, entre autres, pour ses ouvrages sur l'histoire de la typographie et de l'imprimerie en France et en Europe.

¹⁴ Une date est normalement de la forme Jour Mois Année (p. ex. 15 avril 2020) ; à défaut du jour, elle peut s'écrire Mois Année (p. ex. Avril 2020) ; et à défaut du jour et du mois, elle se confond avec une année (p. ex. 2020).

¹⁵ L'index sert au lecteur à retrouver rapidement une entrée dans la liste en utilisant l'ordre choisit (alphabétique, chronologique, etc.) et ainsi à faciliter l'accès à la source ou à une partie de ses métadonnées.

¹⁶ "The numbers immediately following an author's name serve the double purposes of referring the reader to the [bibliographical] list where the titles of papers are given, and of informing him at once of the approximate date of the paper in question." (Edward L. M., 1881, p. 194, note de bas de page)